

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023

Siège social de la RAIM
4445, côte de Terrebonne à Terrebonne

M.	Benoit Ladouceur	Ville de Terrebonne	Président
M.	Eugène Jolicoeur	Ville de Mascouche	1 ^{er} vice-président
M.	Robert Auger	Ville de Terrebonne	2 ^e vice-président
M.	Raymond Berthiaume	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Nathalie Lepage	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Lise Gagnon	Ville de Mascouche	Membre

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 25 septembre 2023 et de l'assemblée extraordinaire du 2 octobre 2023;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires et déductions payés par retrait direct et des comptes à payer;
5. Adjudication – Émission par obligations – 14 187 000 \$ – Règlements d'emprunt 25, 25-1, 29, 30 et 43;
6. Concordance et courte échéance – Émission par obligations – 14 187 000 \$ – Règlements d'emprunt 25, 25-1, 29, 30 et 43;
7. Adoption de la Politique sur la protection des renseignements personnels de la RAIM;
8. Adoption de soumission RAIM-2023-009 - Service de laboratoire pour analyse;
9. Autorisation pour un mandat avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Regroupement d'achats de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques;
10. Affaires nouvelles;
11. Correspondance :
 - MRC Les Moulins – Résolution 14 625-10-23– Nomination d'un membre votant représentant l'employeur au comité de retraite de la RAIM et de la MRC Les Moulins;
12. Période de questions;
13. Levée de l'assemblée.



Stéphane Schmidt
Secrétaire-trésorier